BAMANISA SAIDI Jean

Député National

jeanbamanisa@yahoo.fr
+243 818959001

Kinshasa, le 20 octobre 2008

Honorable Président, membres du Bureau,

Honorables Collègues,

Dans beaucoup de pays, on dit que quand le bâtiment va, tout va bien aussi. Chez nous, depuis 4 à 5 ans, le secteur de la construction a permis des investissements et donc de l'emploi.

La semaine dernière, vous avez été tenu informé de l'effondrement d'une partie de la Cimenterie de Lukala.

Hormis que cet accident peut durer 5 à 6 mois, la question concernant la production de la CINAT ainsi que celle de la distribution méritent d'être examinés par l'Assemblée Nationale.

En effet, La Cimenterie Nationale CINAT, a une capacité de production de 300.000 Tonnes annuel, mais comme beaucoup d'entreprises publiques mal gérées depuis plusieurs années, elle ne produit que près de 60 à 80.000 T.
La situation de cette entreprise est catastrophique, elle accumule des dettes sociales, des fournisseurs, de près de 20.000.000 USD. Elle accumule aussi des paiements des clients sans livraison de marchandises. Elle doit également remettre en état ou remplacer la plupart de ses machines.
Voilà pourquoi le Gouvernement a décidé depuis plus de 3 ans, de trouver un nouveau partenaire opérateur cimentier et financier, afin de relancer cette unité de production.
Mais il nous semble que cette procédure entamée depuis plusieurs années tarde à être finaliser.
Nous avons lu dans la presse que plusieurs pôles de décisions se sont intéressés dans cette affaire.

De surcroit, le marché du ciment a été l'objet des spéculations depuis 1 an. La production de la CILU est 2 fois moins importante que la demande. Les 450.000 T de production sont revendu à plusieurs distributeurs appelés les « recommandés ». Ces derniers ont priorité sur la production, et malgré le prix de départ de 10,7 USD le sac, ils les revendent à 25 USD et depuis la fermeture de la CILU, le prix est de plus de 30 USD.

Le marché aurait été satisfait si le Gouvernement avait levé les contraintes de l'importation. Pour protéger les 2 industries du Bas Congo, l'importation est réglementée, sans vraiment un texte d'ailleurs.
Mais les tarifs des différents intervenants, à savoir l'OFIDA, l'OCC, le FPI, l'Ogefrem, la RVM, l'ONATRA avec notre petit port de Matadi sans tous les équipements ni les espaces, et les

armateurs, sont si élevés que l'importation n'est pas rentable, le sac de ciment reviendrait aussi cher que celui de la CILU.

Il s'avère donc que ce secteur prioritaire qui doit répondre au programme du Chef de l'Etat sur les 5 chantiers que nous soutenons tous, doit être protégé au risque faire tout arrêter.

Tous les chantiers en cours et inaugurés par le Chef de l'Etat et le Gouvernement vont connaitre du retard, cela ne peut être excusé.
Il apparait donc clairement que la gestion de ce domaine n'a pas été efficace, ni encore moins, n'a pas respecté les règles de bonne gouvernance, car les bonnes décisions n'ont pas été prises à temps, et que plusieurs personnalités ont protégés ce marché spéculatif.

Le Gouvernement ne semble pas trouver des solutions immédiates, et les questions sur la reprise et la relance de la CINAT, et de la distribution de la production de la CILU, des structures de prix du ciment qui sont très élevés par rapport à toute la sous région, des structures de prix des prestataires de services dans la chaine de l'importation, méritent que nous contrôlions ce qui se passe exactement.
Voilà pourquoi, Honorables Président, chers Collègues, nous devons réagir tout de suite.

Je vous propose donc :

1. Soit d'adresser une question orale avec débat au Ministre de l'Industrie ainsi qu'à son collègue de l'Economie
2. Soit de demander à notre Commission ECOFIN, d'enquêter dans la diligence sur cette question.

Je vous remercie, chers collègues pour votre attention.

BAMANISA JEAN SAIDI
Député National